

- La protection de votre patrimoine privé
- Un contrat clair, sans exclusion cachée
- Des couvertures particulièrement larges
- Une intervention considérable dans les frais de défense !

gences ou fautes commises durant votre mandat.

• Un minimum de formalités administratives

Journées longues et harassantes, lourdes responsabilités, stress...

La tâche d'administrateur ou de gérant n'est pas chose facile. Comme si tout cela ne suffisait pas, vous courez encore un risque lié à votre responsabilité en tant qu'administrateur.

En cas de faute ou de négligence dans l'exercice de vos fonctions, ce risque va même jusqu'à peser sur votre patrimoine privé! Une assurance couvrant votre responsabilité en tant qu'administrateur ou gérant se révèle donc indispensable.

La RC Management est la réponse à vos besoins! Avec son contrat clair, ses larges garanties et sa souscription simple, elle vous assure contre les éventuelles négli-

En toute simplicité!

Administrateur d'une PME, vous marquez votre accord pour une campagne publicitaire particulièrement coûteuse. L'entreprise ne se remet pas de ces coûts et doit déposer le bilan peu de temps après. Vos fournisseurs impayés vous attaquent en justice...

Les bâtiments du club de football dont vous êtes administrateur sont totalement détruits à la suite d'un grave incendie. Seulement voilà, aucune assurance Incendie n'avait été souscrite! Actionnaires minoritaires, les autorités communales ne l'entendent pas de cette oreille et vous traînent devant les tribunaux ... Afin de les faire fructifier, vous investissez les bénéfices de votre entreprise dans des produits financiers. Malheureusement, la crise financière les fait fondre comme neige au soleil, mettant ainsi la société dans une situation financière intenable et entraînant la faillite... Mécontents, les autres administrateurs exigent des réparations financières ...

Les atouts de la RC Management

Votre patrimoine privé enfin protégé

En cas de faute commise dans l'exercice de votre mandat, votre responsabilité civile en tant qu'administrateur peut être mise en cause. En cas de procès, votre patrimoine privé pourrait alors être menacé! Avec la RC Management et ses larges garanties, vous avez l'assurance que votre patrimoine restera intact. Elle couvre en effet les conséquences pécuniaires de la responsabilité des administrateurs en cas de fautes commises dans l'exercice de leur mandat.

Et ce, pour tous les assurés : administrateur de droit ou de fait, rémunéré ou non, passé, présent ou futur. Mais aussi héritiers, ayant(s)droit, conjoint(e) ou cohabitant(e) légal(e).

Un contrat clair, sans exclusion cachée

La RC Management suit un principe on ne peut plus simple : tout est couvert hormis quelques exclusions clairement reprises dans les Conditions Générales. Une clarté qui vous met à l'abri de mauvaises surprises.

Des couvertures particulièrement larges

En plus de vous laisser de multiples possibilités dans le choix du montant de la garantie, la RC Management dispose de couvertures particulièrement larges, vous assurant une protection totale. Vous pouvez ainsi vous concentrer pleinement sur vos affaires.

Toutes les réclamations financières dirigées contre les administrateurs sont couvertes : de la simple réclamation écrite de dommages et intérêts aux enquêtes, assignations, procédures civiles, pénales ou administratives ...

Quel que soit l'auteur de la réclamation!

Aussi bien les réclamations de la société elle-même et/ou de ses filiales que les réclamations entre assurés sont couvertes!

Une intervention considérable dans les frais de défense!

En tant qu'administrateur, la moindre erreur de gestion peut devenir synonyme de procédure devant un tribunal. Frais d'enquête, de procédure, honoraires de conseils, d'avocats, d'experts, ... Les frais peuvent alors rapidement atteindre des sommets. Voilà pourquoi la RC Management prend en charge tous les frais liés à une réclamation financière jusqu'à plus de 750.000 EUR¹ en plus de la couverture de la R.C.!

Des formalités

Vous désirez souscrire un contrat et ainsi assurer votre patrimoine privé en toute sécurité? Cela, administratives limitées sans pour autant vous perdre en procédures administratives aussi lourdes que complexes ? Dans ce cas, la RC Management est faite pour vous :

un simple questionnaire suffit!

Une fois complété, votre courtier n'aura qu'à nous le renvoyer. Nous vous ferons alors une proposition adaptée à vos besoins!

Et bien sûr, votre principal atout, c'est le conseil de votre courtier! En tant qu'indépendant, votre courtier est le mieux qualifié pour vous indiquer la meilleure des protections. C'est également votre interlocuteur privilégié en cas de sinistre.

Ce document constitue une information générale sur cette assurance. L'étendue exacte des garanties est décrite dans les Conditions Générales, disponibles chez votre courtier et consultables sur le site www.aginsurance.be

Votre plus, c'est votre courtier.

Votre courtier est un spécialiste qui maîtrise parfaitement tous les aspects de l'assurance et des placements. Fort d'une solide formation et d'une large expérience, il connaît son métier comme personne.

Votre courtier est un indépendant qui collabore avec plusieurs compagnies. Il peut comparer (prix, qualité, service) et vous proposer la solution qui vous convient le mieux. Votre courtier habite dans votre région. Vous le connaissez, il vous connaît, souvent depuis des années. Cela facilite incontestablement le contact et le dialogue.

AG Insurance collabore étroitement avec les courtiers et dispose du réseau de courtiers

le plus dense du pays. Il y en a toujours un près de chez vous.

¹ 779.674,71 EUR indice des prix à la consommation novembre 2008 (base 1988).